

UBA HOMEBREW CHALLENGE 2009-2010

Rien ne fonctionne sans motivation et rien n'est plus instructif qu'un projet de construction personnel au sein d'un club. L'UBA invite toutes les sections UBA à participer à l'UBA 'HOMEBREW' CHALLENGE 2009-2010.

Dispositions

1. La section participante doit développer un (ou plusieurs) projet(s) de construction personnel auquel (par projet), au moins cinq membres participent de manière active.
2. De part projet de construction personnel, on entend: un projet propre de connexion électronique ou de système d'antenne ou, un élargissement ou une modification d'un projet existant, dans le sens le plus large.
3. Seules les sections de l'UBA seront prises en considération.
4. Une section peut soumettre plusieurs projets.
5. Pour participer, il faut:
 - 5.1. Que la section UBA introduise son inscription (par projet) à l'UBA avant le **1^{er} février 2010** par e-mail à homebrew@uba.be. L'inscription doit comporter:
 - Le nom et un descriptif succinct et clair du projet.
 - Le nom de la section.
 - Les indicatifs des membres (au moins cinq) participants.
 - L'indicatif, le nom et l'adresse email du responsable du projet.
 - 5.2. La demande d'inscription doit être avalisée par l'UBA. L'inscription est confirmée par e-mail au responsable du projet. De part leur inscription, les sections marquent leur accord avec les règlements du concours. Les projets non inscrits ne sont pas pris en considération pour le Homebrew Challenge.
 - 5.3. La section UBA dépose au plus tard pour le **1^{er} juillet 2010** un rapport par projet via e-mail à homebrew@uba.be ou via e-mail à homebrew@uba.be indiquant le lien vers le rapport du projet, ou encore par envoi de CD/DVD à l'adresse suivante : UBA Homebrew Challenge, p/a Johan Smet, Dorp 12 b. 1, 9840 Zevegem. Le rapport contient:
 - Le logbook des activités dans le cadre du projet: date, activité, participant(s).
 - Une description détaillée du projet avec entre autres: le principe de fonctionnement, les schémas, des représentations, les références, les résultats de mesure.
6. Les projets sont évalués selon les critères suivants:
 - Pertinence pour le radioamateur moyen
 - Originalité
 - Prix de revient / qualité
 - Facilité de reconstruction
 - Finition du projet
 - Intégralité et qualité du projet
7. Le jury est constitué par le rédacteur technique du CQ-QSO, proposé à l'approbation du Conseil d'Administration de l'UBA. Les membres du jury sont exclus de participer à ce concours.
8. Prix
 - 1^{er} prix: € 100,00
 - 2^{ième} prix: € 50,00
 - 3^{ième} au 10^{ième} prix: € 25,00
9. Les sections participantes déclarent être d'accord pour une éventuelle publication des rapports présentés dans le CQ-QSO et/ou sur le website de l'UBA.